



# Conseil économique et social

Distr. générale  
25 février 2011  
Français  
Original : anglais

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Reprise de la session ordinaire de 2011  
16-24 mai 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
par les organisations non gouvernementales dotées  
du statut consultatif auprès du Conseil économique  
et social, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Service chrétien mondial .....	2
2. Ecopeace-Middle East Environmental NGO Forum .....	3
3. Federation of Women Lawyers in Kenya .....	4
4. Centre Flora Tristan pour les femmes péruviennes .....	6
5. Guild of Service .....	7
6. Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire .....	8
7. Hope for the Nations .....	9
8. New South Wales Council for Civil Liberties .....	10
9. Mouvement pour l'éducation en matière de droits de l'homme .....	11
10. Womankind Worldwide .....	12



## **1. Service chrétien mondial**

**Statut consultatif spécial depuis 1974**

### **I. Introduction**

Fondé en 1946, le Service chrétien mondial est un ministère collectif de 36 églises chrétiennes, aux États-Unis d'Amérique. Pendant la période considérée, son budget annuel était de 70 millions de dollars. Il a, dans le monde, des bureaux régionaux à Nairobi, Bangkok, Buenos Aires et Belgrade. Il a également des bureaux nationaux au Cambodge, en Indonésie, en République populaire démocratique lao, au Pakistan et au Vietnam.

#### **A. Objectifs de l'organisation**

Le Service chrétien mondial travaille avec diverses églises, groupes confessionnels, ONG, organisations locales et populations locales, ainsi qu'avec le Gouvernement américain pour éliminer la faim et la pauvreté et promouvoir la paix et la justice.

#### **B. Changements importants apportés à l'organisation**

Pendant la période considérée, le Service chrétien mondial a refondu son organigramme.

### **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

#### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

En 2008, le Service chrétien mondial a participé à un débat organisé par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme dans le contexte de la lutte contre le VIH et le sida, à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le sida, tenue au Siège de l'ONU à New York.

#### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Le Service chrétien mondial a assisté aux réunions annuelles, à Genève, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, sur la question de la réinsertion des réfugiés et sur les ONG. Le Service chrétien mondial est également membre de plusieurs groupes de travail de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès des Nations Unies, qui s'occupent de questions liées aux travaux d'organismes tels que la FAO, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Il travaille avec le Comité directeur interinstitutions sur les ONG et avec le Bureau du Coordonnateur pour les affaires humanitaires.

## **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** Le Service chrétien mondial a construit des barrages en terre dans des régions arides de l'ouest du Kenya, afin de recueillir de l'eau à la fois pour la boisson et pour l'irrigation, pour améliorer l'hygiène, l'assainissement et la nutrition ainsi que le rendement des récoltes.

**Objectif 2.** Son programme « zones scolaires sûres », au Kenya, cherche à créer des établissements scolaires locaux susceptibles d'attirer les enfants afin d'améliorer l'éducation et la poursuite des études au Kenya.

**Objectif 4.** Le Service chrétien mondial axe sa stratégie sur la lutte contre la faim et la malnutrition et sur les besoins d'épanouissement des enfants. Au Cambodge, son programme vise à améliorer la nutrition maternelle et infantile et la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'à aider les populations locales à préserver les gains acquis. L'organisation travaille également avec le Programme alimentaire mondial pour distribuer des suppléments alimentaires aux femmes enceintes, aux nourrissons de 6 à 24 mois et à leurs mères.

## **2. Ecopeace-Middle East Environmental NGO Forum**

**Statut consultatif spécial depuis 1998**

### **I. Introduction**

Le Forum rapproche des Jordaniens, des Palestiniens et des Israéliens s'occupant d'environnement; il a ouvert des bureaux dans les trois pays. Son but est de protéger le patrimoine environnemental que se partagent les trois pays et faire progresser le développement régional durable et l'avènement des conditions nécessaires d'une paix durable.

### **A. Objectifs de l'organisation**

L'organisation est une ONG orientée vers la réalisation de projets, mais qui milite aussi pour le règlement de questions telles que l'environnement et la recherche de la paix. À l'aide de chercheurs locaux, pour bien connaître les vraies causes des problèmes, elle élabore une conception commune pour influencer les décideurs, les médias et l'opinion.

### **B. Modifications importantes apportées à l'organisation**

Pendant la période considérée, le Forum a créé plusieurs filiales.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation a assisté aux conférences sur les changements climatiques en 2007 et 2008 et au Sommet de Copenhague sur le même sujet en décembre 2009.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'organisation travaille avec le PNUE dans le cadre des publications relatives à la bande de Gaza.

### **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a réalisé des voyages d'études, mené des activités et des campagnes de sensibilisation sur la gestion durable de l'eau et publié plusieurs ouvrages sur l'eau, la pollution et les ressources naturelles. L'organisation a tenu plusieurs ateliers et conférences sur le changement climatique et le développement durable et a reçu plusieurs prix pour ce travail. Elle a également levé des fonds pour les systèmes de collecte des eaux de pluie et des eaux « grises » dans les écoles et les bâtiments municipaux, pour la production d'eau potable, dans des endroits où elle manque, et a lancé un projet de création de stations d'épuration des eaux usées dans des localités israéliennes, jordaniennes et palestiniennes.

## **3. Federation of Women Lawyers in Kenya**

**Statut consultatif spécial depuis 2002**

### **I. Introduction**

La Fédération est une ONG non partisane à but non lucratif qui vise l'avènement d'une société où les femmes ne feraient pas l'objet d'une discrimination.

### **Objectifs de l'organisation**

La mission de l'organisation est de protéger les femmes contre toute discrimination reposant sur le sexe, la classe, l'origine ethnique, une incapacité physique ou une conviction religieuse. L'organisation, pour son action, a reçu plusieurs prix, et notamment pour les services de médiation familiale et l'aide juridique qu'elle dispense aux femmes indigentes.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation a publié et diffusé des brochures présentant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Comité contre la torture et les conclusions convenues de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme. L'organisation a également participé à des activités visant à défendre les principes mondiaux que proclament la Journée internationale des femmes, la Journée des droits de l'homme, la Journée mondiale de la population, la Journée de l'enfant africain et la Journée mondiale de la lutte contre le sida.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation a participé à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, tenue en 2006 à New York, au cours de laquelle elle a présenté une déclaration parallèle sur le thème de la participation des femmes au développement.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation a été aidée par le Programme des Nations Unies pour le développement pour ses projets de défense des droits des femmes et sur la participation des femmes au développement. L'organisation a également reçu le soutien du Fonds des Nations Unies pour la population pour ses activités de mobilisation.

### **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 2.** L'organisation a mené une campagne contre la violence sexuelle dans les écoles et dispense une formation aux enseignants et aux administrateurs scolaires sur la question des droits de l'homme et de la violence sexiste en milieu scolaire.

**Objectif 3.** L'organisation a cherché à convaincre les parlementaires du Kenya d'adopter une législation sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

## **4. Centre Flora Tristan pour les femmes péruviennes**

**Statut consultatif spécial depuis 1998**

### **I. Introduction**

Le Centre Flora Tristan pour les femmes péruviennes travaille à la défense des droits fondamentaux des femmes et à une plus grande justice entre les sexes dans les politiques et les procédures de développement et de défense des droits de l'homme. L'organisation est un membre actif du chapitre péruvien du Comité latino-américain pour la défense des droits des femmes.

#### **Objectifs de l'organisation**

Ils sont de « lutter contre les causes structurelles qui compromettent les droits civiques des femmes ou leur aptitude à les exercer. Son but est d'élargir la participation des femmes à la vie civique et aux politiques et processus de développement caractérisés par une plus grande équité et plus grande justice entre les sexes ».

### **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation a participé à des réunions sur la violence contre les femmes et sur les événements qui ont eu lieu à Bagua (Pérou) en 2009 durant la visite dans la région de l'Amazone du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme.

#### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation a participé à des réunions parallèles à celle du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Accra en 2008, et notamment au Forum international des femmes organisé conjointement par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. Elle a participé aussi à une conférence organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Quito, en 2007, et à une réunion des réseaux militants féminins, à l'occasion de l'examen, 15 ans après, de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994.

#### **B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a produit des rapports parallèles en 2007 et 2009 sur les progrès dans la réalisation des OMD.

## **5. Guild of Service**

**Statut consultatif spécial depuis 2002**

### **I. Introduction**

La Guild of Service est une société caritative se consacrant à la libération des femmes et des enfants, de façon à les aider à faire des choix en connaissance de cause et à mieux maîtriser leur existence.

#### **A. Objectifs de l'organisation**

L'organisation dispense des services de prévention, de protection et de développement afin de pourvoir au relèvement des groupes marginalisés. Elle travaille à émanciper les femmes et leur assurer le plein exercice de leurs droits fondamentaux sans faire acception de classe, de caste, de sexe ou de race. Le but de l'organisation est la paix mondiale, la concorde au niveau local et l'unité nationale par le respect mutuel des valeurs culturelles, politiques et sociales.

#### **B. Modifications importantes apportées à l'organisation**

Pendant la période considérée, l'organisation s'est rebaptisée afin de bien montrer l'ensemble et la diversité des projets qu'elle entreprend au profit des femmes défavorisées.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation a reçu l'aide d'UNIFEM dans la réalisation d'une enquête sur les veuves à Vrindavan (Inde) et pour la diffusion des conclusions de cette étude. Elle a organisé des ateliers, en 2006, sur le travail du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et encouragé d'autres ONG à travailler sur les questions de développement dont s'occupe ce comité. L'organisation a également reçu l'appui d'UNIFEM pour un séminaire international sur les veuves, qui a abouti à un débat sur ce thème lors de la session de la Commission de la condition de la femme.

#### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation a participé à des réunions de la Commission de la condition de la femme et aux réunions d'examen du Programme d'action de Beijing.

## **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec UNIFEM dans son travail de défense des droits des femmes. Elle a également travaillé avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et avec les centres d'information des Nations Unies et est membre de la Conférence des ONG sur la relation consultative avec les Nations Unies. L'organisation a participé aussi à la campagne d'UNIFEM pour venir à bout de la violence contre les femmes.

## **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** L'organisation offre une formation et une instruction, sur place, dans les quartiers occupés par des femmes indigentes à Vrindavan, et au profit des femmes et enfants touchés par le conflit dans le Cachemire administré par l'Inde.

**Objectif 3.** L'organisation participe à des ateliers, des séminaires, des publications et des conférences en vue de l'adoption du projet de loi sur les quotas réservés aux femmes en Inde et mène une action de sensibilisation pour aider les femmes à avoir accès aux ressources d'aide juridique.

## **6. Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire**

Statut consultatif spécial depuis 2006

### **I. Introduction**

Le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire est une fondation indépendante, sise à Genève. Il a des bureaux régionaux à Nairobi et Singapour, ainsi qu'une présence à New York.

### **Objectifs de l'organisation**

L'objectif général du Centre est d'aider à améliorer la réponse mondiale aux conflits armés par une médiation entre les belligérants et en soutenant de façon générale les médiateurs.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation siège au comité directeur d'une étude dirigée par le Bureau du coordonnateur des affaires humanitaires sur l'engagement des acteurs non étatiques dans la prévention de la violence sexuelle. Le Centre est également membre de

l'Initiative des Nations Unies contre la violence sexuelle dans les conflits armés et a organisé un colloque sur le sujet en juin 2009.

## **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'organisation a donné son appui à l'application du protocole de règlement du conflit dans le Kordofan méridional et l'État du Nil Bleu, au Soudan, et continue à conseiller les belligérants en collaboration avec la Mission des Nations Unies au Soudan. Elle apporte un soutien et des avis sur le partage du pouvoir et les aspects juridiques de la médiation au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie. Des représentants de l'organisation ont également travaillé avec l'Équipe commune de soutien à la médiation Union africaine-ONU, pour faciliter les négociations de paix sur le Darfour.

## **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 3.** Pendant la période considérée, l'organisation a participé à plusieurs réunions sur la prévention de la violence sexuelle. Elle a également organisé une table ronde avec des médiateurs de haut niveau dans les conflits, pour donner des directives techniques en vue de l'établissement du rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité (S/2009/362).

**Objectif 8.** L'organisation a participé à des séminaires, des ateliers et des exercices à l'intention des médiateurs et des envoyés pour accomplir le mandat, en matière de médiation, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

## **7. Hope for the Nations**

**Statut consultatif spécial depuis 2002**

### **I. Introduction**

Hope for the Nations est une ONG de Colombie britannique (Canada) qui aide les enfants en péril dans le monde entier.

### **Objectifs de l'organisation**

L'organisation dispense aux enfants des secours indispensables tels que l'amour, les soins, l'éducation, un milieu sain et l'autonomie; elle travaille dans plus de 20 pays, avec des individus et des organismes locaux.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation est l'ONG coordonnatrice, au Canada, du réseau régional informel d'ONG des Nations Unies. L'organisation était représentée à la session de fond de 2006 du Conseil économique et social, tenue à Genève, et à la première réunion du réseau régional informel des ONG canadiennes, tenue à Paris.

### **B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation organise chaque année une réunion portant sur les OMD, afin de permettre aux organisations et à la communauté internationale de prendre conscience de l'action des ONG locales et de ce qu'elles font. C'est l'occasion de consolider les réseaux constitués avec des personnes travaillant sur le plan international ou local, pour réaliser les objectifs.

## **8. New South Wales Council for Civil Liberties**

**Statut consultatif spécial depuis 2006**

### **I. Introduction**

Fondé en 1963, the New South Wales Council for Civil Liberties est un organisme non partisan, indépendant, qui travaille avec les autorités australiennes fédérales et des États pour défendre les droits de l'homme en Australie.

### **Objectifs de l'organisation**

L'organisation cherche à préserver et défendre les droits et libertés des personnes vivant en Australie et dans les territoires qu'elle administre contre tout abus de pouvoir. Elle travaille aussi à une réaffirmation et à un élargissement de ces droits et libertés, par la vigilance, la publicité, l'action en justice, les conseils juridiques, la protestation, l'aide individuelle et d'autres moyens appropriés.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation défend les droits de l'homme en Australie et milite contre la torture, la censure, et pour la défense des droits civiques et de la loi, pour s'assurer que cela figure bien dans la législation et les politiques australiennes. Le Centre a également défendu des principes tels que la liberté d'expression et la confidentialité.

## **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Pendant la période considérée, l'organisation a présenté des rapports parallèles au Comité des droits de l'homme et au Comité contre la torture. Il était représenté à la trente-neuvième session du Comité contre la torture, qui s'est réunie à Genève en 2007 et à la cinquante-neuvième session du Comité des droits de l'homme, à New York en 2009.

## **9. Mouvement pour l'éducation en matière de droits de l'homme**

**Statut consultatif spécial depuis 1998**

### **I. Introduction**

Le Mouvement pour l'éducation en matière de droits de l'homme est une organisation internationale indépendante présente en Afrique, en Europe de l'Ouest et de l'Est, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie du Sud.

### **Objectifs de l'organisation**

L'organisation et ses filiales, dans le monde, cherchent à sensibiliser les populations de toutes les sociétés à tous les niveaux à la problématique des droits de l'homme.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation, en collaboration avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Comité des ONG pour les droits de l'homme et la Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU, organise des débats et des réunions sur un ensemble de questions relatives aux droits de l'homme. L'organisation a participé à des expositions et à des débats à Genève et à New York sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme. Elle a participé aussi au Forum mondial des villes, organisé par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Nanjing (Chine) en 2008.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation travaille avec le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le droit à l'éducation et a organisé pour lui des rencontres avec les publics les plus variés. Elle a également publié et diffusé un manuel sur les droits de l'homme et un manuel sur la liberté de religion. L'organisation a participé à de nombreuses réunions parallèles à des réunions des organes des Nations Unies sur les droits de l'homme.

## **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'organisation travaille avec ONU-Habitat et le Haut Commissariat aux droits de l'homme. Elle a travaillé avec la Mission du Bénin et celle de la Suisse sur des communications devant la Troisième Commission de l'Assemblée générale et organisé des réunions parallèles avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. L'organisation a également participé à des débats sur les droits de l'homme avec l'UNICEF, le PNUD et l'Alliance des Nations Unies pour le dialogue des civilisations.

## **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a tenu plusieurs réunions parallèles et publié des articles sur les OMD, et notamment sur les aspects de ceux-ci qui ont trait aux droits de l'homme.

# **10. Womankind Worldwide**

**Statut consultatif spécial depuis 1998**

## **I. Introduction**

Womankind Worldwide est une organisation caritative internationale s'occupant de développement et de défense des droits fondamentaux des femmes; elle est sise à Londres. Elle travaille pour améliorer le sort des femmes dans le monde en partenariat avec 33 organisations de défense des droits fondamentaux des femmes dans 13 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe.

## **A. Objectifs de l'organisation**

L'organisation se consacre à l'application des normes internationales – en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Programme d'action de Beijing. Son but est l'avènement d'un monde où les femmes pourraient être fières de leur sort, seraient respectées, protégées, et se trouveraient à égalité avec les hommes. L'organisation travaille avec des organismes de défense des droits des femmes dans le monde et lutte contre la violence contre les femmes; elle soutient la défense de leurs droits et de leur rôle actif dans la société.

## **B. Changements importants apportés à l'organisation**

En 2008, une nouvelle stratégie a été adoptée pour mobiliser la volonté politique et les ressources pour la défense des droits des femmes et le développement. Pendant la période considérée, l'organisation s'est retirée de divers programmes en Inde et au Nicaragua et a développé un nouveau programme de travail au Népal.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation dispense des avis et une aide pour la création de la nouvelle entité des Nations Unies ONU-Femmes, dont elle est l'interlocuteur au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Pendant la période considérée, l'organisation a facilité l'organisation de ses partenaires aux travaux de la Commission de la condition de la femme.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

En 2006, l'organisation a contribué à l'étude approfondie du Secrétaire général sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes, et travaillé avec UNIFEM à la présentation d'un exposé au Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence à l'échelle du système. En 2007, l'organisation a participé à une table ronde organisée par l'UNESCO sur la violence à l'égard des filles dans les écoles.

### **C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** L'organisation s'attache à réduire la pauvreté et la faim en aidant et finançant des associations féminines dans le monde.

**Objectif 3.** L'organisation défend l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, notamment en cherchant à venir à bout de la violence contre les femmes et en améliorant leur participation à la vie civique et politique.

**Objectifs 4 et 5.** L'organisation dispense un certain nombre de services, notamment des soins de santé à la mère et l'enfant, l'accès à des moyens de contraception sûrs et dispense des avis concernant la santé de la procréation.

**Objectif 6.** Les partenaires de l'organisation fournissent des informations, un appui et des avis sur le VIH et le sida, sur le dépistage, les soins à domicile et l'alimentation des patients.

**Objectif 7.** Le partenaire de l'organisation en Éthiopie participe à un exercice de reboisement et distribue des jeunes plants aux agriculteurs et aux collectivités locales.